



Édito

La situation internationale n'épargne pas Uvernet-Fours. Comme tout un chacun, la Commune est impactée par l'inflation. Celle-ci a, bien évidemment, de fortes conséquences sur les finances municipales. Si l'inflation est pour le moment évaluée à 6% en moyenne sur le territoire national, certains postes de dépenses sont touchés plus fortement, notamment avec les très fortes hausses des prix du goudron, des carburants, des granulés bois pour le chauffage ou encore de du papier et, évidemment, de l'électricité.

Si la situation économique reste donc tendue, l'équipe municipale parvient à réaliser un certain nombre de projets grâce à un engagement quotidien des élus comme des personnels de la Commune dans le montage des dossiers, dans la recherche systématique de subventions ou dans la conception de partenariats inédits.

Ces projets menés par la municipalité se veulent toujours dictés par le bien commun. Ils se veulent également équilibrés entre les différents hameaux de la Commune.

Il nous semble bien entendu important d'investir sur la station de Pra Loup dans une optique de consolider un positionnement qualitatif afin de répondre aux attentes des visiteurs. C'est ce qui nous a amenés à réaliser ou planifier différents chantiers tels que l'aménagement de l'espace détente, la rénovation de la galerie marchande ou le réaménagement du carrefour du Col de la Cayolle. Et dans un même temps, il nous semble également fondamental de veiller à ne pas oublier les autres secteurs de la Commune. Ainsi, les aménagements autour du village d'Uvernet, la rénovation de l'entrée du village de Bayasse, le projet d'installer de nouveaux équipements sportifs sur le lotissement du Bachelard, l'entretien du patrimoine religieux et civil de la Commune ou le projet de micro-crèche viennent tous répondre aux attentes des habitants d'Uvernet-Fours dans leur ensemble.

Enfin, d'autres investissements, tels que ceux réalisés sur le réseau d'eau potable, intéressent tous les hameaux, tous les secteurs économiques et l'ensemble de la population, qu'elle soit en résidence principale ou secondaire et les visiteurs occasionnels.

Le Conseil municipal et moi-même souhaitons une année 2023 la meilleure possible à tous les habitants et visiteurs de notre Commune.

Patrick Bouvet
Maire d'Uvernet-Fours



Le projet de micro-crèche aux Molanès - p.4



Le futur espace détente de Pra Loup - p.5

sommaire ● ● ● ●

| | |
|--|------|
| L'actualité municipale | p.2 |
| Le point sur la fibre | p.3 |
| Les projets municipaux pour 2023 | p.5 |
| Les travaux réalisés en 2022 | p.7 |
| L'actualité de Pra Loup | p.8 |
| La Sainte Anne à Bayasse | p.11 |
| Etat civil & infos pratiques | p.12 |

En bref...

UN NOUVEAU SITE POUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2023, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, etc.) sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de GEOMAS.

Ce service gratuit et sécurisé s'adresse aux particuliers comme aux professionnels. Il suffit de renseigner une adresse mail puis de créer un mot de passe.

Plus besoin de déposer vos dossiers papier en mairie, le dépôt sur le GNAU est possible 24h/24h et vous pouvez suivre au fur et à mesure l'avancement de votre dossier, qui sera instruit plus rapidement par les services de la Direction Départementale des Territoires.

urbanisme.geomas.fr/gnau/
ou tapez GEOMAS GNAU sur un moteur de recherche.

POURSUITE DE L'ÉTAT DES LIEUX DES CIMETIÈRES DU VALLON DE FOURS

La Commune a engagé un état des lieux des concessions existantes sur les cimetières de Bayasse, Saint Laurent et Villard d'Abbas afin d'identifier d'éventuelles concessions abandonnées et de lancer les procédures adéquates pour pouvoir proposer ces emplacements ainsi libérés à de nouveaux acquéreurs.

Un procès verbal de récupération a marqué le lancement de la procédure administrative en mai 2021. Cette procédure est assez longue et prévoit plusieurs phases d'affichage, à la fois en mairie et à l'entrée des cimetières concernés. Les ayants-droit ont alors trois ans pour se manifester.

Plusieurs personnes se sont d'ores et déjà manifestées afin de régulariser leur situation et conserver les concessions concernées.

DÉPARTS ET ARRIVÉES DANS LE PERSONNEL DE LA COMMUNE

Monsieur GROS Benjamin et Madame ECHEGUT Mélody qui travaillent tous deux au sein des Services techniques ont été stagiaires.

La Commune a également recruté monsieur ARROUA René, agent contractuel sur un emploi permanent. Il a remplacé Monsieur DUMON Loïc qui avait lui-même remplacé ARNAUD Aimé comme cuisinier. Il complète son temps de travail en période de vacances scolaires par un emploi au sein des Services techniques.

L'école des Molanès : petite mais dynamique !



Pour cette année scolaire entamée en septembre 2022, l'école municipale compte 26 élèves à l'année, rejoints durant la saison hivernale par 5 élèves supplémentaires. Les enfants sont répartis par niveau en 2 classes : maternelle et cours préparatoire d'une part, et cours élémentaires et cours moyens d'autre part.

C'est Madame Sylvie Nouvellon qui a en charge la classe maternelle - cours préparatoire. Elle est accompagnée dans sa mission par l'agent territorial Madame Sandra Glacet, spécialisée en école maternelle (ATSEM).

Pour la classe des cours élémentaires et moyens, après le départ en retraite de Monsieur Valéry Bourgeois, c'est désormais Madame Laurence Bonetto qui le remplace. Cette dernière assure également la charge de la direction de l'école.

Plusieurs projets culturels et sportifs viennent rythmer l'année scolaire.

Un partenariat avec le Parc du Mercantour va permettre aux enfants de bénéficier de trois animations avec des agents du Parc autour de la faune et de la flore locale, notamment autour de l'installation des *écuroducs*, ces passages aériens au-dessus des routes qui favorisent la circulation des *écureuils roux* (voir page 10).

Les enseignantes participent également à divers projets communs avec d'autres écoles de la vallée.

Ainsi, la classe maternelle entretient une correspondance ponctuée de rencontres, avec l'école maternelle de Rioclar.

La classe élémentaire s'est quant à elle engagée sur le projet « classe orchestre » commun aux écoles de Saint-Paul sur Ubaye, Saint-Pons et Molanès. Les enfants

se retrouveront à Barcelonnette le 21 juin pour chanter et accompagner avec des instruments un répertoire de chants sur le thème de Paris. Ils partiront d'ailleurs fin juin à Paris au voyage organisé par la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon.

Chaque classe s'est déjà rendue une fois au cinéma de Barcelonnette dans le cadre des projections « Ecole et cinéma ». D'autres séances sont prévues tout au long de l'année scolaire au cinéma de Pra-Loup.



Des sorties sportives sont également programmées : ski alpin, piscine, golf et peut-être cette année une découverte du ski de fond et du patin à glace.

En parallèle, les enseignantes organisent plusieurs fois dans l'année des ateliers « jardin et cuisine » au fil des saisons afin d'initier les élèves au bien manger.

L'association de parents *Energie scolaire*, qui aide au financement de ces divers projets, a offert aux enfants de l'école un spectacle de contes pour Noël.

Par ailleurs, sur le temps péri-scolaire, cette association organise des cours d'anglais pour les enfants le souhaitant.

La fibre optique sur Uvernet-Fours

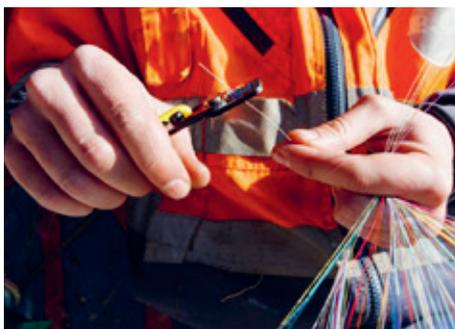
Depuis une année, la fibre optique est en cours de déploiement sur la Commune.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié par la Région Sud et les Départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, le déploiement du réseau a été confié à l'entreprise XpFibre.

Après une phase d'études détaillées, un réseau fibre a donc été installé à Uvernet-Fours à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à Barcelonnette, et de plusieurs Points de Mutualisation (PM) (ou armoires de rue) installés sur la Commune.

Dès le mois de mars 2022, ce sont près de 2000 logements et locaux professionnels de la Commune qui étaient éligibles à la fibre optique et pouvaient souscrire à une offre Très Haut Débit auprès du fournisseur d'accès à internet de leur choix. Au 1^{er} janvier 2023, 2735 logements, commerces et entreprises étaient éligibles. D'ici à la fin de l'année, l'installateur du réseau table sur un total d'environ 3600 adresses raccordées sur Uvernet-Fours.

Les travaux de déploiement vont donc continuer afin que l'ensemble de la Commune et tous ses hameaux aient accès



à la vitesse et à la performance de la fibre le plus rapidement possible.

Ce réseau mutualisé accueille tous les fournisseurs d'accès internet qui souhaitent proposer leur service fibre aux habitants et entreprises de la Commune. Ce sont ces fournisseurs d'accès qui seront les interlocuteurs des usagers pour finaliser l'accès à la fibre.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Alpes de Haute-Provence : www.lafibre04.fr/

Pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur : <http://www.lafibre04.fr/test-deligibilite/>

LA FIBRE À UVERNET-FOURS, COMMENT FAIRE RACCORDER SON LOGEMENT ?

Si vous êtes intéressé par la fibre, la première chose à faire est de vérifier l'éligibilité de votre logement, soit auprès de votre fournisseur téléphonie/adsl, soit sur le site

www.lafibre04.fr/test-deligibilite

Ensuite, contactez un fournisseur d'accès proposant ce type de connexion (les plus importants fournisseurs français, Bouygues, Orange, SFR et Free, proposent tous des forfaits fibre). C'est ce fournisseur d'accès qui sera en charge d'effectuer le raccordement final au réseau fibre depuis votre logement.

Lors de cette phase d'intervention d'un technicien à domicile, veillez à être présent durant les travaux afin de vérifier la bonne marche de l'installation et d'accepter ou non les propositions d'intervention du technicien (emplacement de la prise, passage des câbles, etc.).

La ressource en eau potable de la Commune

Notre Commune a connu plusieurs pénuries d'eau ces dernières années. Si la plupart n'ont pas été ressenties par les habitants, comme cet été, on se souvient de celle d'août 2015 qui avait obligé la Municipalité à distribuer en urgence de l'eau en bouteille à tous les foyers. Afin d'éviter au maximum le risque de voir cet épisode se renouveler, nous nous sommes engagés voilà plusieurs années dans une démarche globale de sécurisation de la ressource.

Nous évoquons dans nos précédents numéros, une série de travaux et aménagements ont d'ores et déjà été réalisés sur le réseau d'eau potable de la Commune et devrait continuer dans les mois et années à venir.

En ce qui concerne la ressource en eau potable proprement dite, c'est à dire les différents points de captage répartis sur le territoire d'Uvernet-Fours, la Municipalité s'est adjoint les conseils d'un hydrogéologue agréé afin d'étudier les différentes options possibles pour limiter au maximum le risque de pénurie.

Hors Vallon de Fours, l'essentiel de l'eau potable consommée sur la Commune provient des puits de captage dans le Bachelard.

Ces puits, avant l'épisode de 2015, étaient au nombre de 3. La municipalité a décidé de réaliser deux nouveaux puits de captage, l'un dès 2015, l'autre en 2020. Ces 5 puits permettent de limiter les risques de pénurie et de prévenir d'éventuelles défaillances de certains d'entre eux, comme lors de la crue du printemps 2021 qui avait endommagé un des puits. Un projet de protection renforcée autour de ces ouvrages est à l'étude actuellement afin d'éviter toute pénurie à l'avenir. Cependant, ces puits de captage sont dépendants du



niveau de la nappe phréatique. Or, sans que le phénomène soit entièrement connu, il arrive que même sans sécheresse ou hausse de la consommation, le niveau de la nappe baisse, notamment suite à une crue. Ce fut le cas à l'été 2022 durant lequel la situation a été très tendue pendant plusieurs mois. D'où l'intérêt d'avoir multiplié ces puits et de diversifier les techniques de captage en y associant le captage de sources.

Sur Pra Loup, trois sources sont actuellement captées (la Clappe, Courtil et Costebelle) et représentent une importante quantité d'eau, même si celle-ci est insuffisante pour permettre une autonomie de la station. L'entretien de ces trois sources demeure cependant important. Le diagnostic sur les ouvrages existants est terminé et les travaux sont en cours de programmation. Ces ouvrages

sont en effet très anciens et datent peu ou prou de la création de la station dans les années 70.

La Commune dispose, sur Pra Loup, d'une soupape de sécurité en cas de grave pénurie avec le lac de Costebelle. Une unité de filtration afin de rendre potable cette eau est en place pour pallier toute éventualité. Cette option reste réservée à des cas exceptionnels.

Sur le Vallon de Fours, un travail de diagnostic a été entamé en 2019 et consiste à sécuriser les différentes zones de captage à la fois par des aménagements comme cela a déjà été réalisé à Bayasse ou à Saint-Laurent, et en définissant de manière précise les périmètres de protection autour des sources captées afin d'éviter pollution ou bouchage dans les années à venir.

L'équipe municipale peut s'enorgueillir du travail déjà accompli sur le réseau d'eau et sur les différents captages. Les installations dans leur ensemble étaient vétustes et aucun investissement de grande ampleur n'avait été réalisé depuis des décennies. Cette démarche globale de sécurisation et de mise en conformité s'inscrit dans l'optique d'un transfert de compétence de la gestion de l'eau vers la Communauté de communes à l'horizon 2026.

LE BUDGET COMMUNAL 2023



Comme évoqué dans l'édito de ce numéro, l'inflation n'épargne pas la Commune. Celle-ci a d'ores et déjà un gros impact sur les finances municipales et cette situation devrait se prolonger dans les mois à venir. La situation actuelle est donc relativement tendue.

Paradoxalement, la période COVID a permis à la Commune de réaliser certains projets grâce à une économie substantielle réalisée du fait de l'absence de navettes sur Pra Loup durant la pandémie. En effet, les navettes sur la station représentent un service indispensable mais dont le coût très important est entièrement assumé par la Commune, alors même que 95% des utilisateurs sont des clients du domaine skiable. Concrètement, l'absence de navettes sur la saison 2020-2021 a permis de financer la restauration de la galerie marchande de Pra Loup et la rénovation complète de l'aire de jeu (voir page suivante). Pour cette année, un effort d'optimisation du coût des navettes a été fait mais, à l'avenir, l'enjeu sera de trouver une solution pérenne avec les différents acteurs de la station. L'équipe municipale reste confiante sur la possibilité de trouver un accord gagnant-gagnant sur ce sujet, tout particulièrement avec l'exploitant du domaine skiable dans la mesure où cet équipement est presque entièrement dédié à son activité.

Aujourd'hui, la Commune dispose de capacités d'investissement limitées. Elle compense cependant cet handicap par une stratégie certes chronophage mais payante, la recherche systématique de subventions pour chaque projet. Dans ce cadre, l'équipe municipale et les employées du pôle administratif peuvent s'enorgueillir d'un travail intense, rigoureux et continu dans la recherche méthodique de subventions afin de diminuer les coûts pour le budget communal.

À cette démarche s'ajoutent la qualité reconnue par nos différents financeurs des projets que nous leur présentons, ainsi que les bonnes relations que nous entretenons avec eux.

Ainsi, malgré cette capacité d'investissement limitée nous avons pu concrétiser un certain nombre de projets et en élaborer d'autres pour les prochaines années.

Un projet de micro-crèche aux Molanès

La Commune envisage la création d'un lieu d'accueil pour les moins de trois ans dans les locaux de l'école communale. De quoi répondre aux attentes de nombreux parents de la Vallée...

Trouver un mode de garde en Ubaye n'est pas chose aisée pour les parents de jeunes enfants.

En septembre 2022, plus de 50 familles de la vallée étaient en attente d'une place en crèche. De plus, l'activité professionnelle de type saisonnière complique encore la tâche du fait des rythmes de travail aux horaires décalés, pendant les périodes de vacances scolaires ou les week-end.

C'est pourquoi la municipalité d'Uvernet-Fours s'est lancée dans un projet de création d'une micro-crèche à échelle humaine, adaptée aux besoins des familles et organisée selon leurs contraintes en terme d'emploi et de situation sociale.

Une structure de qualité adaptée aux tout-petits et à leurs parents

Cette structure de 130 m² sera intégrée au 2^{ème} étage de l'école communale des Molanès et permettra d'accueillir entre 10 et 12 enfants de 3 mois à 3 ans dans un espace dédié et organisé en fonction des besoins des tout-petits et leur épanouissement.

Le lieu sera constitué d'espaces ouverts, ludiques et lumineux pour l'éveil et le jeu. Une terrasse semi-couverte permettra d'accueillir les activités en extérieur. Le lieu accueillera également un espace repas ouvert et convivial ainsi qu'un espace dortoir calme et dédié au sommeil des jeunes enfants.

La future micro-crèche aura un accès par l'extérieur indépendant et de plain-pied. Un hall d'accueil favorisera le lien et les échanges entre parents, enfants et professionnels de la micro-crèche.

L'objectif prioritaire de cette structure est d'offrir, en complémentarité de l'offre existante, un service de proximité de qualité, dédié au bien-être des tout-petits et répondant aux besoins des familles résidentes et saisonnières.

Ainsi, la micro-crèche proposera des horaires d'accueil atypiques : tôt le matin, tard le soir, pendant les vacances scolaires et le week-end afin de répondre à la plupart des demandes.

Son emplacement au sein de l'école communale facilitera les déplacements pour les parents de fratrie (frères ou sœurs déjà scolarisés).

Le projet pédagogique de la future structure sera coconstruit avec les enseignants de



l'école et des activités communes sont envisagées afin de favoriser une continuité éducative et un effet passerelle de qualité lors de l'entrée des enfants en maternelle.

Enfin, les repas seront confectionnés sur place avec des produits locaux et de qualité.

Avancement du projet

L'avant-projet sommaire et les plans ont été réalisés par un cabinet d'architectes local et ont été validés par les services de la Protection Maternelle Infantile du Conseil départemental.

Les dossiers de demande de subventions ont été transmis aux différents financeurs. À l'heure actuelle, la Caisse d'Allocations Familiales a d'ores et déjà donné son feu vert pour le financement du projet. L'État devrait donner sa réponse sous peu.

Les attributions de marchés aux entreprises seront lancées après l'obtention des financements.

L'ouverture des portes de cette micro-crèche est prévue pour le second semestre 2023.

Le budget

Le montant global des travaux devrait s'élever à environ 286 000 € répartis entre les travaux en eux-mêmes (249 000 €) et la maîtrise d'oeuvre (37 000 €).

Le projet est subventionné à hauteur de 75% à la fois par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) à hauteur de 45% et par l'État, au travers de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à hauteur de 30%.

Pour la Commune, la part d'auto-financement s'éleva à environ 70 000 €.

Différents projets municipaux pour 2023 et 2024

Zoom sur différents projets envisagés ou en cours de réalisation sur la Commune. Certains des travaux prévus sur 2023 sont des projets entamés en 2022 qui s'achèveront cette année.

La situation économique actuelle reste tendue avec notamment de fortes hausses de prix et des problèmes de disponibilité des matériaux mais tout est mis en œuvre pour anticiper ces complications et rechercher le maximum de subventions possibles pour chaque action.

Rénovation de l'Espace détente de Pra Loup



L'Espace détente se situe devant la galerie marchande et accueille, selon la saison, différentes activités. L'hiver, c'est le jardin des neiges qui s'y déploie, l'été ce sont différentes activités qui s'y pratiquent. Le site héberge également des jeux d'enfants, des bancs publics ainsi qu'un manège. C'est un lieu important de la station, d'abord en termes d'usages mais également en terme d'image. L'aire de jeux notamment était vétuste et dégradée et ne répondait plus aux normes en vigueur.

Le projet concernant ce site consiste en un réaménagement total, une remise à neuf des équipements, tout en préservant les différents usages actuels du lieu. C'était un projet envisagé dès le début du mandat municipal actuel mais la réalité budgétaire n'a pas permis de le concrétiser avant.

Grâce à une subvention exceptionnelle liée au Plan de relance post-Covid et à certaines économies tout aussi exceptionnelles réalisées en 2020 notamment sur les navettes, ce projet a pu se concrétiser et est en passe d'être achevé.

Une grande majorité des travaux préalables a d'ores et déjà été réalisée. Ainsi, les réseaux d'électricité et l'éclairage public sont achevés, le revêtement du sol est également posé.

La tranche la plus importante du projet, à la fois en termes financiers et en termes d'investissement de l'équipe municipale est sans doute le remplacement total de l'aire de jeux.

Cette nouvelle aire va proposer des activités très diverses et adaptées à tous les âges, dès 3 ans, avec tyroliennes, tourniquets, carrousels et autres toboggans. Les adultes ne seront pas en reste avec un parcours d'entraînement physique type parcours de santé. Tous les éléments sont réalisés en bois pour une esthétique en adéquation avec l'architecture environnante.

Les services technique municipaux se sont chargés du démontage et de l'évacuation de l'ancienne aire de jeux et à l'heure actuelle toutes les structures d'accueil

des nouveaux modules sont prêtes. L'installation définitive des différents éléments se fera au printemps, de même que la mise en place du système d'arrosage des espaces verts afin que la nouvelle aire de jeux soit totalement opérationnelle à l'été 2023. Nul doute que les commerçants de la galerie apprécieront cet aménagement attractif et qualitatif qui devrait satisfaire les visiteurs.

Concernant l'aire de jeux en elle-même, sur un budget total d'environ 375 000 €, la Commune bénéficie de 39% de subventions de la part de la Région et de 39% par l'état.

Galerie marchande de Pra Loup



Entamée en 2021 et 2022, la rénovation complète du sol de la galerie marchande de Pra Loup continue en 2023.

Le revêtement de ce type de sol doit répondre à un cahier des charges assez contraignant du fait de sa situation géographique et de ses usages. En effet, le revêtement doit pouvoir subir des changements de températures extrêmes sans s'abîmer. Il doit également être résistant aux intempéries de haute altitude tout autant qu'au passage de milliers de chaussures de ski chaque hiver. Enfin, le sol doit pouvoir être nettoyé facilement et doit évidemment demeurer le moins glissant possible, même humide, afin de préserver la sécurité des usagers. Ces différentes contraintes représentent un coût assez élevé et une technicité forte. C'est une entreprise spécialisée dans les bétons coulés et les sols spécifiques qui est en charge de cette prestation.

La tranche du haut de la galerie (la partie ouverte sur la patinoire et l'Espace détente) est en passe d'être totalement achevée. La seconde tranche de travaux concerne

la partie basse, étage de la pharmacie de Pra Loup, et doit débiter au tout début du printemps afin d'être achevée pour l'été.

Cette réfection du sol représente un budget d'environ 240 000 €. La Commune a pu bénéficier d'un taux de subvention de 37%.

Création d'un Citypark dans la zone du Bachelard

Un citypark est un terrain multisports extérieur et clôturé permettant de jouer aussi bien au football qu'au volley, au hand ou au basket sur une surface plus petite que les terrains dédiés habituellement à chacun de ces sports.

Suite au vieillissement du terrain existant sur le lotissement du Bachelard, le projet consiste à installer un équipement neuf. A l'heure actuelle, le dossier de financement est en cours de bouclage avec 74% de subvention de la part de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et environ 6% de la part de la Région, pour un budget total de 82 000 €.

Une réflexion a été menée au sein de l'équipe municipale pour déterminer l'emplacement idéal pour cet aménagement qui profitera bien sûr aux habitants de la Commune mais qui intéresse également les clubs de sport de la Vallée et le Lycée Honorat.

Création de deux terrains de padel sur la station



Le padel est un sport mixant plusieurs jeux de raquette, tels que le tennis, le squash, le tennis de table et la pelote basque. Il dérive du tennis et se joue sur un court plus petit, couvert et encadré de murs et de grillages. Sa pratique s'est énormément répandue ces dernières années et la demande continue de croître.

Le projet actuellement à l'étude consiste en la création de 2 terrains d'ici 2024. L'emplacement idéal pour ces terrains est en cours d'identification. Le coût envisagé est d'environ 600 000 € avec 79% de subventions de la part du Département et de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Le projet de réaménagement du carrefour Col d'Allos - Pra Loup

C'est l'une des portes d'entrée de la vallée de l'Ubaye en période estivale et c'est le passage obligé pour rejoindre la station de Pra Loup : ce carrefour entre les routes D908 et D109 est un lieu d'accueil stratégique qu'il convient de soigner.

C'est dans cette perspective que la Commune programme un réaménagement de ce lieu afin de le faire mieux coïncider avec son importance en termes d'image pour la station et la Vallée.

L'un des objectifs du projet est de permettre, pour Pra Loup, de conforter son image d'une station de qualité. L'idée est d'abonder dans l'élan général de montée en gamme de la station.

Tout le projet a été pensé pour une intégration paysagère plus esthétique et naturelle de ce carrefour stratégique. Actuellement, cet ouvrage n'est pas en adéquation avec le paysage de montagne qui l'entoure. La réhabilitation du carrefour permettra d'harmoniser le site tout en lui donnant une image de modernité et de qualité.

Au delà de l'esthétique, un autre objectif de cet aménagement futur est la sécurisation de la voirie, et donc de la circulation, par la stabilisation et la végétalisation du talus en amont, particulièrement raide.

Le talus sera ensemencé, sous les conseils du Parc National du Mercantour, de fleurs sauvages endémiques et/ou remarquables et/ou mellifères pour donner un aspect de « pelouse alpine » naturellement fleurie.

Outre son objectif esthétique, cet ensemencement favorisera également la biodiversité, la conservation des espèces locales et la protection des abeilles.

Le mur de béton existant sera valorisé par un parement en pierres sèches. Les pierres de parement ont été choisies dans les tons gris ardoise comme les pierres que l'on retrouve dans la vallée.

Ce mur en pierre sera fleuri durant la

saison estivale par l'installation de jardinières à son pied.

Un bosquet de sapins bleus mis en valeur par un éclairage au sol toute l'année est également prévu pour valoriser davantage cet emplacement dans un esprit typique de forêt de montagne.

Un dispositif d'illuminations pour les fêtes de fin d'année est d'ores et déjà intégré au projet.

aspect « chalet ».

Afin de limiter le plus possible les coûts, ainsi que l'impact environnemental, les réalisations en régie et le choix d'entreprises locales seront favorisés. De plus, le planning de réalisation des travaux sera organisé de façon à optimiser le transport et le déplacement des engins.

Le Parc National du Mercantour tiendra un rôle de conseiller en termes de



La future implantation du panneau lumineux au carrefour Col d'Allos - Pra Loup

Une enseigne et deux logos « Pra Loup » en métal noir découpé au laser et rétroéclairés par éclairages LED sont également prévus dans cet aménagement.

Enfin, le projet annonce l'implantation d'un panneau lumineux de 6 m² sur cet emplacement stratégique, visible depuis les deux routes départementales, pour la diffusion des événements et des animations sur la station mais également des informations communales. Ce panneau lumineux sera habillé de bois avec une petite toiture pour lui donner un

biodiversité et d'intégration paysagère, notamment pour le choix et l'implantation des espèces végétales ainsi que le choix des matériaux pour le parement en pierres et l'habillage bois du panneau lumineux.

Côté budget, l'ensemble du projet représente un coût de 129 000 € avec un taux de subvention de 80% avec l'aide de l'Etat, de la Région et du Département, soit un auto-financement d'environ 25 000 € pour la Commune. Les travaux devraient s'achever au cours de l'année 2023.



Différents travaux et investissements réalisés en 2022

Réfection de la digue du Bachelard

En mai 2021, une crue exceptionnelle faisait s'effondrer une partie de la digue du Bachelard au niveau du Garage municipal. Les travaux de réfection ont été réalisés. La maîtrise d'œuvre était assurée par la Communauté de communes. Le coût des travaux a été pris en charge à 70% par la CCVUSP, à 25% par l'État et 5% pour la Commune.



Les travaux de remise en état de la digue du Bachelard

Réhabilitation de l'entrée du village d'Uvernet

Avec l'appui financier de la Région et de l'État, la Commune a réalisé, en collaboration avec le Conseil départemental, le réaménagement de l'entrée du village ainsi qu'une sécurisation de la circulation en réalisant une voie unique pour les véhicules permettant un cheminement piéton plus sûr. Les Services techniques ont aménagé les accotements de la route au niveau de la sortie du sentier ainsi que la matérialisation du cheminement piéton sur plusieurs tronçons à l'entrée et dans le village avec la pose de balises et de luminaires.

Installation d'une chaudière bois pour le garage municipal

Les bâtiments des Services techniques sont désormais équipés d'une nouvelle chaudière au bois afin de remplacer l'ancienne, vieillissante et fonctionnant au gaz. L'investissement, d'un montant de 70 000 € et subventionné par l'État à hauteur de 42 000 € devrait permettre des économies substantielles de plusieurs milliers d'euros par an. Le bois de chauffage est en effet prélevé sur les forêts communales par les Services techniques eux-mêmes. Pour cet hiver, ce sont pas moins de 50 stères qui ont été préparés.

Entretien des bélières

La Commune entretient chaque année le réseau des bélières, avec un curage systématique des canaux et l'entretien des berges. Ces travaux représentent un coût d'environ 12 000 € par an et près de 800 heures de travail pour les agents des Services techniques.

Rénovation de la Chapelle des Agneliers

Le crépi intérieur de la chapelle a d'ores et déjà été refait par une entreprise spécialisée, la toiture sera remplacée au printemps. Les Services techniques quant à eux s'attacheront à la réalisation et à la pose d'un nouveau parquet dans la chapelle, parquet qui sera entièrement réalisé en régie directe à partir du bois communal.

Rénovation de la Chapelle de Villard d'Abbas



Les Services techniques de la Commune ont rénové le crépi extérieur de la chapelle et remplacé plusieurs lattes de la toiture.

Rénovation et aménagement du chalet du parc à mouton

Les Services techniques de la Commune ont raccordé en eau et installé des toilettes sèches dans ce chalet situé entre le lotissement du Bachelard et le village d'Uvernet et qui sert aux bergers en transhumance vers les alpages. Une pièce à vivre a également été aménagée.

Réaménagement de l'entrée du village de Bayasse

Là encore, ce sont les Services techniques de la Commune qui sont intervenus sur l'entrée du village. Les agents communaux ont réalisé l'aménagement de l'aire de pique-nique à l'entrée du village, le terrassement et les petits murs de soutènement, ainsi

que le mobilier comprenant tables de pique-nique et bancs publics. Les Services techniques ont aussi réalisé des panneaux indicateurs en bois afin de valoriser les différents commerces du village.

L'équipe a également restauré le mur en pierre et la croix du parking du cimetière ainsi que la fontaine.



Ces interventions entraient dans le cadre d'une opération de rénovation d'ensemble sur Bayasse avec notamment la restauration de certains murs le long des chemins communaux à l'intérieur du hameau. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Parc National du Mercantour (voir page 10).

LES SERVICES TECHNIQUES, DES SAVOIR-FAIRE MULTIPLES AU SERVICE DE LA COMMUNE

Nous l'avons plusieurs fois évoqué dans de précédents numéros du Bachelard, l'équipe des Services techniques combine une multitude de savoir-faire dans de nombreux domaines, ce qui permet à la Commune de faire de belles économies en réalisant de nombreux travaux en régie directe.

Que ce soit le travail du bois avec la réalisation cette année de nombreux panneaux, balises, bancs et tables de pique-nique et autre mobilier urbain ; que ce soit la plomberie, l'électricité, l'entretien des véhicules, le goudronnage des routes communales, l'installation des décorations de Noël, le fleurissement de la commune, de la graine plantée jusqu'à l'installation des jardinières en passant par la fabrication des jardinières elles-mêmes... on est vraiment loin de chômer aux Services techniques d'Uvernet-Fours !

LE PROJET ESPACE LUMIÈRE

L'Espace Lumière est le domaine de ski qui relie les deux stations Val d'Allos-La Foux et Pra Loup.

L'idée est de consolider et de grandement améliorer la liaison existante entre les deux stations afin de pouvoir proposer à une clientèle de plus en plus exigeante un espace de ski parmi les plus grands des Alpes du Sud.

Nous ne sommes pas en mesure, à l'heure où nous bouclons ce numéro, d'apporter plus d'information sur l'état d'avancement du projet. En effet, le Conseil départemental, l'un des décideurs principaux sur ce dossier, n'a pu nous transmettre à temps ses précisions sur sa vision du programme.

Pour ce qui concerne la Commune, elle accompagnera bien évidemment le projet dans sa réflexion et ses choix stratégiques.

Ce projet capital pour l'avenir de Pra Loup fera l'objet d'une communication spécifique dans un prochain numéro.

LA MAXIAVALANCHE À PRA LOUP EN 2022

Du 19 au 21 août dernier se tenait à Pra Loup la Maxiavalanche, une course de VTT de descente dont les départs se font en ligne.



Elle se déroule en quatre étapes à travers l'Europe : en Andorre, en Italie et en France.

Sur cette course, les 200 coureurs se sont lancés du sommet de la crête de Péguieou pour arriver au cœur du village d'Uvernet-Fours.

Au fil des années et des compétitions, Pra Loup s'est imposé comme un lieu incontournable du VTT de descente.

Pra Loup, étape française du Red Bull Ice Cross World Championship 2023

Du 26 au 29 janvier dernier, une centaine de patineurs de l'extrême se sont affrontés dans cette discipline spectaculaire : un boarder cross en patins à glace !



Ce sont 120 patineurs de l'extrême qui se sont lancés sur une piste de glace de 300 mètres aménagée sur le domaine de Pra Loup.

Le public a ainsi pu voir la canadienne Jacqueline Legere s'imposer devant la russe Victoria Senotrusova et l'américaine Amanda Trunzo.

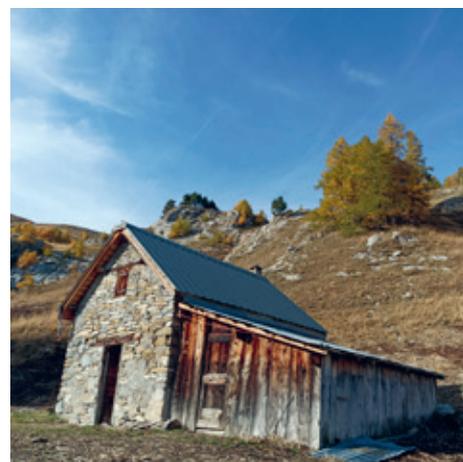
Du côté des hommes, Cameron Naasz a pris les devants de son run final pour coiffer au poteau l'autrichien Lucas Dallago, le suisse Kilian Braun et le russe Dmytriy Murlychkin. Après Pra Loup, c'est Yokohama, au Japon, qui accueillera la prochaine étape du tour !

Rénovation des cabanes pastorales sur le domaine skiable de Pra Loup

Un projet de rénovation des cabanes pastorales sur le domaine skiable de Pra Loup est en voie de se concrétiser. Il s'agit de rénover et de mettre aux normes les cabanes du Courtil et des Bergeries, toutes deux propriétés communales et utilisées systématiquement en juillet et août par les bergers en estive sur le domaine skiable. Car s'il est capital de faciliter le développement économique de la station de Pra Loup, il ne faut pas pour autant délaisser l'agriculture et le pastoralisme traditionnel.

Les travaux envisagés consistent, pour la cabane du Courtil, en la réalisation d'une cloison afin de créer un espace douche. Des toilettes sèches seront également installées à l'extérieur du bâtiment. Concernant la cabane des Bergeries, il s'agit de réaliser un agrandissement de l'édifice afin de créer une salle d'eau.

La Municipalité est encore en train



de finaliser le dossier de demande de subvention avec l'appui technique du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM).

La Commune devrait bénéficier d'un taux de subvention d'environ 75%.

Quelques rendez-vous à Pra Loup cet hiver...

Mardi 28 février : le Ladies Night Tour



Le Ladies Night Tour est un circuit international de Ski Alpin féminin comptant 4 épreuves dans 4 stations.

Épreuve d'exhibition en slalom parallèle nocturne ludique avec la participation des meilleures skieuses et meilleurs skieurs tricolores.

L'occasion de rencontrer les athlètes et espoirs du ski français, de profiter de séances de dédicaces et d'un show sur neige garanti !



**Vendredi 3 et samedi 4 mars :
le Trophé des étoiles**

Le Trophé des étoiles est un week-end de ski festif et sportif organisé par le Rotary Club Marseille Pharo, au profit de l'Institut Paoli-Calmettes et de la lutte contre le cancer.

Au programme : un village sur le front de neige avec animations, restauration, musique... du ski libre pour découvrir le domaine skiable, un challenge de slalom géant ski et snowboard encadré par l'ESF et ouvert à tous, débutants et confirmés, et enfin, le samedi soir, un concert alliant DJ et musique live.

**Samedi 11 et dimanche 12 mars,
c'est le Week-end de la Femme.**



Pra Loup revêt son plus bel habit pour vous mesdames et vous offre deux jours dédiés. Forfait remontées mécaniques offert le samedi et le dimanche et location de l'équipement de ski gratuite le dimanche

pour toute location le samedi.

Après une journée passée à dévaler les pistes enneigées sous un soleil radieux, une fin d'après-midi shopping s'impose. Venez découvrir les nombreuses réductions proposées par les commerçants de la station. Pourquoi ne pas profiter d'un moment détente dans un spa face aux sommets ou d'une des terrasses ensoleillées de Pra Loup ?

Samedi 25 et dimanche 26 mars : les TI Days



La station de Pra Loup accueille une compétition internationale de snowscoot avec plus de 100 compétiteurs attendus.

Thierry Icard, qui nous a quittés le 27 mars 2014, fondateur du Team Snowscoot Pra Loup, a su faire de sa station la capitale mondiale du snowscoot.

Tous ses proches, la station de Pra Loup et la vallée de l'Ubaye ont à cœur de lui rendre hommage à travers cet événement.

Tout le programme d'animation est disponible en ligne : www.praloup.com

Office de tourisme de Pra Loup : vers une reprise de la compétence par la Commune

En 2017, la loi NOTRe imposait aux communes non classées touristiques de transférer leur compétence tourisme à l'intercommunalité. Pour les communes classées touristiques comme Barcelonnette, Enchastraye ou Uvernet-Fours, le choix était laissé au Conseil municipal de chaque commune concernée. À cette date, la loi prévoyait qu'en cas de transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité, le choix de la commune était définitif.

En 2019, le Gouvernement a énoncé l'impérieuse nécessité de laisser aux communes classées la possibilité de revenir sur leur décision pour optimiser leur fonctionnement (liberté d'action, réactivité, économie des moyens).

Aujourd'hui, après plusieurs années de fonctionnement intercommunal, le Conseil municipal a validé à l'unanimité la procédure de reprise de la compétence par



la Commune.

L'idée n'est pas de jeter l'anathème sur le personnel ni même la structure intercommunale qui demeure une équipe très professionnelle. Cependant, la Municipalité souhaite récupérer cette compétence afin de donner toute l'autonomie à l'Office de tourisme de Pra Loup et gérer en direct le budget et les programmes d'animation. En effet, Pra Loup nécessite un Office de tourisme

ayant une plus grande souplesse dans son action et une plus grande proximité avec les acteurs du secteur afin de s'adapter en temps réel aux problématiques propres à une grande station.

Dans cette procédure de reprise de la compétence tourisme, la Commune s'est adjoint les compétences d'un cabinet spécialisé dans ce genre de démarche.

Cette procédure enclenchée, l'équipe municipale s'attelle parallèlement à la définition de ce que sera l'Office de tourisme de Pra Loup. Son statut devrait être un EPIC (établissement public industriel et commercial), statut permettant d'allier souplesse de fonctionnement et gestion autonome de son budget. Cet EPIC sera dirigé par un conseil d'administration au sein duquel se retrouveront des élus municipaux aux côtés des acteurs socio-professionnels de la Commune.

La rénovation de murs en pierres sèches sur Bayasse, un partenariat Commune - Parc pour le patrimoine

Depuis son adhésion en 2013 à la Charte du Parc national du Mercantour la Commune bénéficie d'un appui financier et logistique de la part du Mercantour dans ses projets entrant en résonance avec les objectifs de la Charte. En 2022, l'une de ces actions effectuées en partenariat étroit avec le Parc a consisté à rénover certains murs de pierre longeant les chemins communaux du village de Bayasse.

La Municipalité s'est engagée en 2022 sur un projet global d'aménagements légers sur Bayasse. Il s'agissait notamment de réaménager l'entrée du village en travaillant sur les espaces de stationnement et la signalétique pour une gestion améliorée des visiteurs dans le respect des paysages. Comme nous le disions en page 7, ces différents aménagements ont été réalisés par les Services techniques de la Commune. Ces derniers ont également restauré le mur en pierre et la croix du parking du cimetière ainsi que la fontaine.

Le projet envisageait également la rénovation de certains murs en pierres sèches le long de chemins communaux qui traversent le village. Afin de respecter au maximum le savoir-faire des anciens qui avaient bâti ces murs, le Parc du Mercantour s'est mis en quête de professionnels. C'est l'association *Une pierre sur l'autre*, basée dans la Drôme, qui a dépêché deux de ses murailleurs, Romain Cluzel et Loys Ginoul, pour accomplir cette tâche dans une approche patrimoniale. Les deux experts en murs de pierres sèches sont intervenus en mai et juin dernier. Ils ont commencé leurs travaux par le démontage des murs nécessitant une rénovation. Cette étape est fondamentale afin de comprendre la technique utilisée à l'origine. Ainsi, les murailleurs ont pu découvrir une méthode qu'ils n'avaient encore jamais rencontrée. Trois murs ont ainsi été remontés, ainsi que quelques orthostates, ces grosses pierres qui pouvaient servir de bornes



Une douzaine de personnes a pu participer aux journées de découverte de la technique locale des murs en pierres sèches en juin dernier.

ou de repères. Tous ces travaux ont été réalisés suivant les techniques anciennes, c'est à dire sans pelle mécanique ou outillage moderne.

Durant ce chantier d'environ six semaines, deux journées de formation et démonstration étaient proposées au public. Une douzaine de personnes ont participé, dont des membres des Services techniques d'Uvernet-Fours et des Services techniques de la Communauté de communes, afin de découvrir cette technique de montage en pierre sèche propre au vallon de Fours. C'est d'ailleurs cette technique qui a été utilisée par les Services techniques pour rénover le

mur en pierre du parking du cimetière quelques semaines plus tard. Cet aspect participatif du chantier a également séduit les habitants de Bayasse qui ont pu échanger au fil des jours avec les artisans qui sont d'ailleurs revenus après la fin du chantier participer au bal du feu de la Saint Jean, l'un des rendez-vous festifs de Bayasse (voir page suivante).

Une seconde phase d'intervention sur d'autres murs du village est prévue pour cette année, à la fin du printemps, avec les mêmes murailleurs et, à nouveau, la possibilité de participer à des journées de découverte et formation autour des murs en pierres sèches.

Deux autres partenariats avec le Parc en 2022

Nous l'évoquions dans notre précédent numéro, la Commune et le Parc ont mis en place plusieurs *écuroducts*, ces passages aériens au-dessus des routes qui favorisent la circulation des écureuils roux. Il s'agit ici d'un dispositif léger puisqu'il consiste principalement en une corde tendue entre deux arbres. Cette corde est enduite d'huile de noix pour attirer les écureuils et leur permettre de découvrir l'installation et ses avantages. L'identification des zones a été menée l'an passé et trois écuroducts sont installés sur la route des Chapeliers, sur le Plan et sur la montée de Pra Loup.

Ce dispositif servira de support d'animation pour le Parc, notamment avec l'École communale.



Autre projet conjoint de la Commune et du Parc, la mise à disposition de nichoirs à oiseaux pour les habitants afin de favoriser la biodiversité au jardin. Neuf soirées de distribution ont été organisées dans les différents hameaux de la Commune. Ces soirées ont été l'occasion pour le Parc national de donner des informations pour mieux connaître les oiseaux locaux et leur intérêt pour le jardin ou le potager. A l'heure actuelle, 100 nichoirs ont été distribués. Ces nichoirs sont fabriqués par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux), et financés par la Municipalité.

Les Gais Fourniers, l'association qui fait bouger le Vallon de Fours

L'association des Gais Fourniers est née en 1981 avec pour objectif de faire vivre le vallon de Fours en proposant diverses activités et animations qui ravissent aussi bien les habitants que les visiteurs.

Ils sont environ 200 adhérents au sein de cette association dont l'objectif est de proposer des événements et des activités dans le vallon, en premier lieu en direction des habitants, mais également aux visiteurs occasionnels et aux amoureux inconditionnels de ce territoire unique. Ainsi, l'association organise un certain nombre de rendez-vous annuels qui attire bien au-delà de la vallée du Bachelard.



Chaque année autour du 8 juin, la célébration de la Saint Médar est un rendez-vous incontournable du Vallon.



Certains événements sont une remise au goût du jour de traditions ou coutumes lointaines, telle la procession de la Saint Médar à Cloche ou le bal du feu de la Saint-Jean autour du 24 juin, la Sainte Anne à Bayasse en juillet ou encore la Pastorale à l'église de Saint-Laurent juste après Noël. D'autres rendez-vous sont des idées

originales, tels les tournois de belote hivernaux qui rencontrent un franc succès auprès des habitants.

Les Gais Fourniers éditent également à intervalles réguliers leur gazette éponyme. Elle permet de prendre connaissance des actions de l'association mais aussi de l'actualité du vallon. C'est également le moyen d'apprendre beaucoup sur l'histoire des lieux et le mode de vie de ses habitants au cours des siècles passés, au travers d'articles détaillés, souvent illustrés de photographies anciennes permettant de se rendre compte des évolutions du Vallon de Fours. La parution de la gazette a d'ailleurs pu continuer durant la pandémie de COVID. C'est la seule activité de l'association qui a pu être maintenue pendant cette période.

Pour contacter les Gais Fourniers n'hésitez pas à leur écrire : mmeyran@hotmail.com

La Sainte Anne à Bayasse, la grande fête annuelle des inconditionnels du vallon de Fours

Chaque année, le dimanche le plus proche du 26 juillet, l'association des Gais Fourniers convie les habitants du vallon - ainsi que le reste de la planète - à célébrer la Sainte Patronne de Bayasse. Une fête familiale et bon enfant, connue et reconnue, qui attire depuis une quarantaine d'année plusieurs centaines d'inconditionnels à chaque édition.



Depuis toujours, la Sainte Anne est associée au village de Bayasse. Célébrée traditionnellement le 26 juillet très exactement, cette fête votive consistait avant tout en deux messes solennelles suivies de la célébration des vêpres en l'église de Bayasse. Un tournois de quilles et une tombola au profit de la chapelle venait compléter de manière plus ludique la journée.

C'est à la fin des années 70 qu'une poignée d'habitants du vallon décide de relancer cette tradition. Cet événement sera à l'origine de la création de

l'association *Les Gais Fourniers* qui, depuis lors, gère et organise un grand nombre de manifestations dans le vallon de Fours.

Cette Sainte Anne « moderne » a lieu chaque année, le dimanche le plus proche du 26 juillet. La journée commence par une procession religieuse jusqu'à l'église Saint Louis où une messe est célébrée. Le programme continue ensuite par un apéritif convivial, traditionnellement offert par la Commune.



Après un repas tiré du sac, l'après-midi continue avec une course à pied autour du village pour les enfants, un concours de pétanque à la mêlée, une tombola, des jeux pour enfants et le traditionnel jeu du panier garni où il s'agit de deviner le poids dudit panier pour le remporter.

Enfin, point d'orgue de cette fête, tout le monde se retrouve pour un grand bal populaire en soirée. Si un feu d'artifice venait traditionnellement clore ce rendez-vous, il a été interdit en 2022 à cause des risques d'incendie. L'association croise les doigts pour le dimanche 30 juillet 2023.

Cette manifestation proposée par les Gais Fourniers représente un travail important pour les membres de l'association qui ne sont pas moins d'une cinquantaine pour assurer l'organisation, l'encadrement des activités et tenir la buvette jusqu'au bout de la nuit. Et chaque année ce sont entre 300 et 500 personnes qui viennent de tous les horizons profiter de cette journée exceptionnelle dans le cadre grandiose du cirque de Bayasse. Avis aux amateurs : rendez-vous le 30 juillet 2023 !

NUMÉROS UTILES

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Tél. : 04 92 80 80 00 - Fax : 04 92 80 80 09
mairie.uvernet-fours@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES

Garage Municipal
Tél. : 04 92 81 17 35
garagemunicipaluf@orange.fr

ÉCOLE DES MOLANÈS

Les Molanès - 04400 Pra Loup
Tél. : 04 92 84 14 53 - Fax : 04 92 84 05 29
ecole.molanes@wanadoo.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 06 07 30 66 65

GENDARMERIE

Pra Loup 1600 - Tél. : 04 92 84 13 41

CABINET MÉDICAL

DOCTEUR VÉRONIQUE GLATZ

Pra Loup 1600 - Tél. : 04 92 84 13 23
Ouvert tous les jours en saison.
Consultations de 9h à 12h et de 17h à 19h.

PHARMACIE

Mathieu et Julie MELLET
Galerie commerciale - Pra Loup 1600
Tél. : 04 92 84 14 26

ÉTAT CIVIL SUR LA COMMUNE

2022 & 2023

NAISSANCES

CLEMARES Romane, Martine, Véronique.....30 mai

MARIAGES (ayant donné l'autorisation de publication)

COULOMB Marie & MICHEL DE CHABANNES Cyprien.....02 mars

SERAFINI Marie-Pierre & ROCHAS Didier.....25 mai

DONNINI Éloïse & REY Julien.....02 juillet

BARTHÉLÉMY Isabelle & ARNAUD Jean-Pierre.....09 juillet

ANSALDI Corinne & RESPLANDIN Philippe.....22 octobre

DÉCÈS

TRON Marcelle.....14 février

MONTANT Josette.....14 août

CIOLKOVITCH Nicolas.....14 août

MOREAU Jean.....10 janvier 2023

MARTINEAU Guy.....19 janvier 2023

Un hommage est rendu également à Monsieur TREAL René, décédé le 14 juillet 2021 et oublié lors de la dernière parution du journal de février 2022 :

Il était commerçant depuis 1982 sur Praloup, propriétaire du fonds du Loup Gourmand devenu plus tard la supérette SPAR ; Sa fille Carole avait repris l'activité depuis 6 ans environ.

ON SE SOUVIENT...



Après 15 ans de service au sein de l'Armée, Guy Martineau, sous-officier de carrière au grade d'adjudant-chef, part en retraite à compter du 3 mars 1991.

Depuis cette date il a été embauché comme agent d'entretien par la commune d'Uvernet-Fours.

A titre bénévole il assure alors les fonctions de garde-champêtre communal.

Il est titularisé le 4 mars 1992 en qualité d'agent d'entretien. À la même date il est détaché sur l'emploi de garde-champêtre et il est titularisé le 4 mars 1993.

Il obtiendra le grade de garde-champêtre principal le 1^{er} janvier 1995

Nommé garde-champêtre chef le 1^{er} septembre 2004, il sera ensuite promu au grade de garde-champêtre chef principal le 1^{er} septembre 2009.

Il fait alors valoir ses droits à la retraite et quitte le personnel communal le 15 novembre 2009.

Nos pensées accompagnent les membres de sa famille et ses nombreux amis.

le Bachelard

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'UVERNET-FOURS | FÉVRIER 2023

Bulletin d'information de la Commune d'Uvernet-Fours n° 21

Directeur de la publication : Patrick Bouvet

Mise en page : égéa[®]communication

Photos : Commune d'Uvernet-Fours, Office de tourisme de Pra Loup, Parc National du Mercantour, CCVU, RPLU04 / B. Leperu, DR, F. Breton, A.Carraud, A.S.O, B. Baudin, B. Bade, A. Dufour, C. Pallot - Agence Zoom, M. Ravaud.

La réalisation de ce numéro du Bachelard a été supervisée par Valérie Roubaud, Conseillère municipale d'Uvernet-Fours.

Merci à tous les agents et élus communaux ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés de la Commune qui ont participé au recueil des informations apportées dans ce journal.